

ÉDITORIAL

La Turquie lutte contre les terroristes séparatistes du PKK

Charles Saint-Prot
Directeur de l'OEG

La Turquie et ses alliés de l'Armée nationale syrienne (rebelles syriens) ont lancé, le 9 octobre 2019, une offensive dans le nord-est de la Syrie contre les milices kurdes, en particulier l'YPG-PKK. La veille des troupes américaines présentes en Syrie s'étaient repliées du secteur de Ras al Aïn et d'autres zones frontalières. Cette offensive est conforme au droit international puisque la Turquie veut sécuriser sa frontière et prendre les mesures requises contre toute menace terroriste émanant de Syrie où l'État est, hélas, défaillant. En effet, il doit être clair que si l'État syrien contrôlait son territoire, les bandes venues de Turquie n'auraient pu proclamer illégalement un prétendu État kurde autonome !

L'annonce de l'offensive de l'armée turque et de ses alliés contre les Unités de protection du peuple (YPG) a été faite par le président Erdogan, qui a justifié cette opération par la nécessité d'éloigner de la frontière turque cette milice liée au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) qui est un groupe terroriste et séparatiste. Il s'agit pour la Turquie de mettre en place une zone de sécurité dans le nord-est de la Syrie. Le président Erdogan a souligné que cette zone de sécurité « va permettre le retour des réfugiés syriens dans leur pays » et il ne faut pas oublier que de nombreux combattants arabes de l'Armée nationale syrienne ont été chassés de leur terre par les miliciens kurdo-turcs du PKK. Il est clair que l'intervention turque ne vise que les séparatistes extrémistes venus de Turquie. De fait, la Turquie considère l'YPG-PKK comme une menace pour sa sécurité en raison de son projet séparatiste, de son idéologie marxiste et de ses attentats. À la faveur du conflit qui ravage la Syrie depuis 2011, l'YPG-PKK, vieux complice du régime de Damas, a installé une autonomie *de facto* dans le nord-est de la Syrie. Comme l'a rappelé au *Bild*, en octobre 2019, l'ex-ministre allemand des Affaires étrangères Sigmar Gabriel « L'ancien président Barack Obama souhaitait retirer les troupes américaines et il a œuvré avec l'YPG-PKK pour remplir le vide qui se formerait. Évidemment, malgré tous ses démentis, il savait que la branche syrienne du PKK allait contrôler le nord-est de la Syrie... »

Dans cette affaire le bon droit est du côté d'Ankara. En effet, on ne peut oublier que ceux qui parlent d'invasion sont souvent ceux-là mêmes qui ont fait de la Syrie un terrain de jeu militaire : l'Iran et sa milice du Hezbollah au service d'Assad, la Russie, les États-Unis et leurs alliés occidentaux qui, sous couvert de lutter contre Daech, sont installés en Syrie. En somme il n'y aurait que la Turquie à ne pas avoir le droit de protéger son unité nationale et son territoire des menées du PKK-YPG. Or, le PKK qui a causé la mort de plus de 40 000 victimes (enseignants, fonctionnaires, civils, militaires...) est considéré comme une organisation terroriste par la communauté internationale, notamment les États-Unis, le Canada, les États membres de l'Union européenne, la Grande-Bretagne.... En 2016, la France s'est opposée à

l'initiative de parlementaires européens d'extrême-gauche de retirer le PKK de la liste des organisations terroristes. Le Quai d'Orsay déclarait que « les raisons qui ont présidé à l'inscription du PKK sur la liste des terroristes restent pleinement valables ». On ne voit pas pourquoi, trois ans après, la France et les pays européens prétendent soutenir cette organisation terroriste contre une autre organisation terroriste (Daech) qui est elle-même combattue par le gouvernement turc. À moins que les dirigeants européens ne soient sensibles, d'une part, au lobbying des marxistes du PKK, qui contrôlent par l'intimidation une partie de la communauté turco-kurde immigrée en Europe, et, d'autre part, fassent montre d'une sorte de turcophobie bien condamnable.

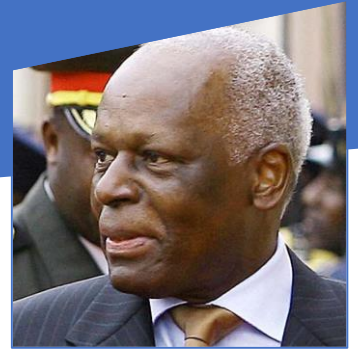
À dire vrai, les Occidentaux ont fait assez de mal dans la région pour se monter plus discrets : de la destruction de l'Irak (2003) à l'installation de l'Iran à Bagdad, Damas et Beyrouth, en passant par des complicités inqualifiables avec les tribus kurdes séparatistes. Certains propagandistes ont le culot de parler de « désastre humanitaire ». C'est faire peu de cas du fait que les territoires où intervient l'armée turque et ses alliés arabes ont été livrés à l'épuration ethnique des milices kurdes du PKK dans l'indifférence générale. Et, on aurait souhaité que la même indignation se manifestât face à l'épuration menée contre les manifestant pro-démocratie par le régime syrien qui a expulsé près de 7 millions de ses nationaux (soit un tiers de la population) et provoqué la mort, la disparition ou l'emprisonnement (avec torture) de plus de 500 000 Syriens. Ou lorsque l'embargo américain a causé la mort de plus d'un million d'Irakiens, en particulier des enfants. Ou quand le régime mis en place à Bagdad par les États-Unis et l'Iran fait tirer sur les manifestants. Ou quand l'armée d'occupation israélienne commet les pires méfaits en Palestine... En vérité, l'indignation antiturque est suspecte et relève de la propagande de réseaux marxistes bien organisés. La lutte de la Turquie ne relève pas de ses seuls intérêts nationaux, mais elle a également pour effet d'éviter la fondation d'un État terroriste à ses frontières, c'est-à-dire la balkanisation d'une région qui est déjà une dangereuse poudrière, en particulier du fait des attermoissements et des erreurs des pays occidentaux. C'est cette juste appréciation des choses qui a conduit le président Poutine d'une Russie devenue un acteur central dans la région, à recevoir le président Erdogan, le 22 octobre, pour conclure un accord sur la lutte contre le terrorisme, le retrait des miliciens de l'YPG de 30 kilomètres et la mise en place d'une « zone de sécurité en territoire syrien, ainsi que le retour des réfugiés syriens. L'ancienneté de l'amitié France-Turquie (les relations diplomatiques sont parmi les plus anciennes puisqu'elles remontent au XVe siècle) devrait inspirer une diplomatie française plus courageuse et moins alignée sur des lobbies dont l'action ne correspond pas aux intérêts fondamentaux de la France.

Le Maroc sur la voie des réformes

Doyen Jean-François Poli

Comment Dos Santos a ruiné l'Angola

Ronan Wanlin



Le 10 octobre 2019, le Roi Mohammed VI a présidé à Rabat un Conseil des ministres consacré à la présentation des orientations générales du projet de loi de Finances au titre de l'année 2020 avec les grandes orientations de la loi des finances axées sur la réforme de l'éducation pour renforcer l'égalité des chances, la protection sociale et la régionalisation pour réduire les disparités territoriales.

La veille il avait nommé un gouvernement resserré, plus jeune, plus technique, certes avec seulement 4 femmes sur 23 mais affectées à des ministères importants (Aménagement du territoire, Tourisme, Solidarité/Développement Social/Famille et Coopération). Parmi les ministères régaliens, le seul à changer de main est la Justice, désormais tenu par le socialiste Mohamed Ben Abdelkader. L'Intérieur, les Affaires étrangères, les Affaires religieuses et l'Économie, tout comme l'Industrie et l'Agriculture, gardent les mêmes titulaires

Ces nominations interviennent après que le roi Mohammed VI a consacré son discours de la Fête du trône (30 juillet 2019), marquant ses 20 ans de règne, au lancement d'un nouveau modèle de développement. Il pointait les dysfonctionnements et s'était montré très pressant sur l'accélération des réformes qui n'avancent pas assez vite, ainsi que sur la nécessaire coordination entre les partenaires dans tous les domaines. Au rang des priorités nationales, il a placé les politiques publiques, les inégalités sociales et territoriales, le pouvoir d'achat des citoyens, l'emploi, la santé, la couverture sociale, l'éducation.

Selon le souhait du Souverain : « *de nouvelles compétences* » pour réduire les inégalités sociales et territoriales vont donc être mises en œuvre. Par ailleurs, conformément à l'annonce royale, en juillet 2019, une nouvelle commission d'experts, qui veillera à décortiquer toutes les problématiques de l'ancien modèle et à trouver des solutions pour donner naissance à un « *pacte social* » équilibré et durable.

De « *nouvelles compétences* » vont donc être mises en place tant au sein du gouvernement que dans la haute administration ainsi que dans le secteur public. Après le remaniement ministériel, on attend des changements dans l'administration et surtout la désignation de la Commission spéciale chargée de définir les contours d'un nouveau modèle de développement dont la mission consistera à faire des propositions pour « *réduire les inégalités sociales et les disparités spatiales* ». La priorité est donc très clairement désignée : réduire les inégalités dans le Royaume, assurer de meilleurs services aux citoyens (éducation, santé, habitat) et relancer certains secteurs comme le tourisme.

Pour relever le défi, le Roi a voulu un rajeunissement des cadres. Que ce soit Nadia Fettah au Tourisme, Nouzha Bouchareb à l'Aménagement du territoire et à l'habitat, Khalid Aït Taleb à la Santé, Idriss Ouacha à l'Enseignement supérieur ou encore le benjamin du gouvernement Mohammed Amarkaz à l'Emploi, la nouvelle équipe a pour mission de lutter contre les mauvaises performances. Il s'agit bien de progresser sur la voie de réformes et faire en sorte que le Maroc consolide sa place de pays émergent.

La plupart des pays hostiles à la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud et soutenant encore les séparatistes du Front Polisario, partagent un bon nombre de points communs. Ces pays qui sont pour la plupart producteurs de pétrole, de diamants ou d'autres métaux précieux, sont actuellement confrontés à de profondes crises économiques et financières consécutives à la non-diversification de leur économie à laquelle viennent s'ajouter corruption, mauvaise gouvernance et détournement de fonds publics. Dans cette catégorie on peut citer les exemples de l'Afrique du Sud, minée par la corruption et l'inefficacité. Le Mozambique dont le sous-sol recèle des ressources naturelles, est pourtant classé parmi les pays les plus pauvres du monde. Le Venezuela, grand producteur de pétrole, voit son peuple tomber dans le gouffre de la misère. Enfin, l'Algérie, où la crise économique et la crise institutionnelle s'aggravent chaque jour plus sévères, tient toujours le premier rôle de ce théâtre mal joué.

L'Angola ne sort pas du lot. Son président sortant, José Eduardo dos Santos, un autre partisan du Polisario, qui cumulait les fonctions de Président de la république, de Président du Mouvement populaire de libération (MPLA), et de commandant en chef des Forces armées (FAPLA) a dirigé son pays d'une main de fer de 1979 à 2017, avant de devoir céder la main à Joao Lourenço et abandonner la présidence du parti en 2018.

Dans son récent ouvrage *La Dos Santos Company* (éditions Karthala), Estelle Maussion analyse près 38 ans de règne sans partage, Dos Santos, avec sa famille, à la tête d'une fortune colossale de quelques 31 milliards de dollars, répartie dans l'immobilier en Europe, des comptes bancaires en Suisse et offshore et dans des paradis fiscaux. En 2017, il a légué à son successeur João Lourenço, un pays englouti par une profonde crise économique, pourtant l'Angola, grand producteur de pétrole, tire des hydrocarbures près de 70% de ses recettes fiscales et 40% de son Produit intérieur brut. Malgré cela, la population angolaise est l'une des plus pauvres au monde. Près de 70 % des Angolais survivent avec moins de 2 dollars par jour. De fait, la faillite du système néo-marxiste des Dos Santos est totale.

E. Maussion se demande si João Lourenço pourra faire le ménage compte tenu des dispositifs de protection mis en place par la clique Dos Santos. En attendant, on a pu assister à un début de revirement diplomatique : après les deux rencontres entre le roi Mohammed VI et le président angolais João Lourenço, en novembre 2017 et en avril 2018, lors d'une visite au Maroc, le ministre angolais des Affaires étrangères, Manuel Domingos Augusto, a déclaré que l'Angola souhaite consolider ses relations avec le Maroc et bénéficier de l'expertise qu'il a accumulée dans plusieurs secteurs. Depuis le changement effectué à la tête du pays, il semblerait donc que Rabat et Luanda ouvrent une nouvelle page des différents volets de leur coopération diplomatique.

Après le terrible vingtième siècle des guerres mondiales, des massacres idéologiques, des dogmes totalitaires, certains annonçaient une ère nouvelle grâce à la « mondialisation heureuse » qui selon ses griots devait s'inscrire sous le slogan *Peace, love and business*. De fait, la mondialisation marque le triomphe de l'idéologie ultra-libérale selon laquelle tout est marchandise comptable. Il y a quelques années, le Prix Nobel de sciences économiques, Maurice Allais avait démontré que la mondialisation détruit les emplois et la croissance et, en niant systématiquement le rôle des États, engendre l'instabilité et le désordre. Voici donc la primauté des intérêts privés sur l'intérêt général et, plus précisément, le règne du libre renard dans le libre poulailler, ce qui signifie une fracture de plus en plus prononcée entre des nantis et toute le reste qui est juste libre de crever de faim. Partout les peuples se révoltent : de la France des « gilets jaunes » au Chili en passant par l'Irak et le Liban.

Au Liban les choses se sont aggravées parce que le pays est privé d'État et livré à des mafias dont la corruption est extraordinaire. Le rêve libéral d'une société sans État se révèle un crime quand on constate que seul l'État peut s'opposer à la mainmise des intérêts financiers et commerciaux. Ainsi, jamais l'État n'a été aussi nécessaire avec son rôle de régulateur, de protecteur contre les inégalités et d'organisateur d'une société à visage humain : la nation. Plus encore qu'en Irak où il n'y a plus d'État de droit, l'État est très exactement ce qui manque au Liban où il existe en revanche un État dans l'État, avec une milice surarmée, et des profiteurs de tous bords qui instrumentalisent un confessionnalisme qui finalement aura surtout permis de faire le jeu des intérêts étrangers (Israël, Iran et autres) qui ont attisé des conflits inter-confessionnels tandis que ce qu'il faut bien appelé le système – c'est-à-dire les groupes d'intérêts particuliers, féodaux ou confessionnels - utilisait également le confessionnalisme pour endiguer le mécontentement du peuple en le détournant vers la haine des autres communautés religieuses. Du coup, le prétendu « pacte national », la coexistence intercommunautaire a fait long feu. Reste cette construction hasardeuse qui a conduit aux pires excès en propageant le confessionnalisme dans tous les rouages de l'État et de l'administration.

Les replis communautaires profitent naturellement de l'absence d'un État de droit capable de protéger les sociétés. Ici comme partout le communautarisme est un facteur de régression. On sait qu'il existe un vieux plan israélien, dévoilé par le journaliste Oded Yinon en 1982, visant à favoriser l'éclatement des pays arabes sur des bases confessionnelles ou ethniques. Face à ce projet de mort, la priorité est de consolider les États de façon qu'ils soient de véritables constructions nationales capables de résister aux menaces de fragmentation des sociétés locales. Au Liban, l'enjeu est de mettre un terme au confessionnalisme politique et à la corruption décourageant les donateurs d'un programme de redressement qui ne voit jamais le jour. Disons le pays du Cèdre a besoin d'un nouveau Fouad Chehab qui veillera à tenir l'armée en dehors des querelles des factions afin d'en faire une institution solide et impartiale au service du redressement du pays. En effet, seuls les rêveurs impénitents peuvent imaginer que le seul jeu d'on ne sait quel système démocratique pourrait constituer une solution. Le Liban a besoin d'un État au service du bien commun, et avant tout d'une autorité impartiale. C'est cela ou la mort du pays !

Nicolas Sarkozy reçoit Charles Saint-Prot

Le 18 septembre 2019, le président Nicolas Sarkozy a reçu Charles Saint-Prot qui lui a remis son récent ouvrage *Mohammed VI ou la monarchie visionnaire* (éd. du Cerf).



Casablanca Conférence du Maroc diplomatique

Le 19 septembre, Jean-Yves de Cara et Charles Saint-Prot ont participé à la conférence organisée par Maroc Diplomatique sur le thème : Intégration Régionale en Afrique : Le Maghreb entre guerre impossible et paix introuvable.



Amman : Islam et Occident

Charles Saint-Prot a participé au colloque de l'Institut royal pour les études interreligieuses sur l'Islam en Occident, les 29 et 30 septembre 2019 à Amman. Il a remis ses ouvrages récents à SAR le Prince Hassan Ibn Talal.



Zeina el Tibi analyse la crise libanaise

Dr Zeina el Tibi, présidente déléguée de l'OEG, a analysé les récents développements de la situation au Liban sur la chaîne de télévision *TV5 Monde*. (Cliquer [ICI](#) pour visionner l'émission).

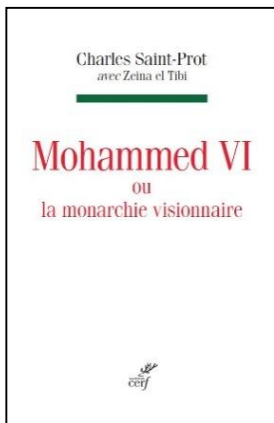
Musée de la grande guerre de Meaux : France-Maroc

Le 26 octobre, Charles Saint-Prot a participé à la Conférence sous le thème « Devoir de mémoire et de transmission à la lumière de l'engagement des troupes marocaines pour la France » au Musée de la Grande Guerre à Meaux.

À VENIR...

10 et 11 novembre à Abou Dhabi :

Charles Saint-Prot, directeur général de l'Observatoire d'études géopolitiques, participe à la sixième édition du Débat stratégique d'Abou Dhabi organisé par le Ministère des Affaires étrangères des Émirats arabes unis et Emirates Policy Center.



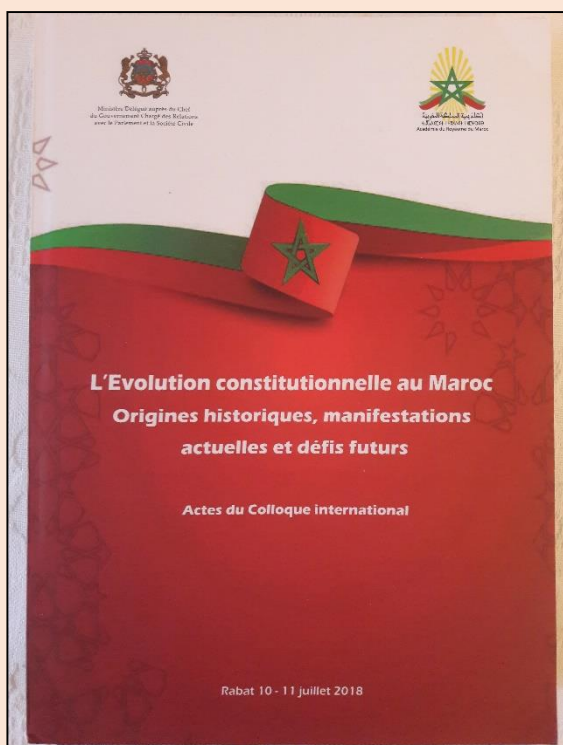
RAPPEL

La Conférence sur **Mohammed VI ou la monarchie visionnaire**, prévue au Sénat avec le président Nicolas Sarkozy est reportée à 2020.

Vient de paraître

Les actes du colloque de juillet 2018 sur **L'évolution constitutionnelle au Maroc** à l'Académie du Royaume du Maroc avec les contributions de Christophe Boutin, Frédéric Rouvillois et Charles Saint-Prot.

Document au format PDF sur demande à nos bureaux.



L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris est un institut de recherche qui a pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique.

Il rassemble des chercheurs, des universitaires et des experts indépendants. L'OEG a son siège à Paris, un bureau à Beyrouth pour le Proche-Orient, des représentants au Caire, à Dakar, à Rabat et à Bruxelles, ainsi que des correspondants sur les cinq continents.

- Directeur général : Dr Charles Saint-Prot
- Présidente déléguée : Dr Zeina el Tibi
- Direction des programmes : Professeur Christophe Boutin
- Président du Conseil scientifique : Professeur Jean-Yves de Cara
- Direction des études : Professeurs Thierry Rambaud et Frédéric Rouvillois
- Secrétaire général : Ronan Wanlin
- Communication : Layla Muller

Siège de l'OEG : 42 avenue Montaigne, 75008 Paris (France).

Secrétariat : du lundi au vendredi de 09h00 à 18h30.

Tél : + 33 (0) 1 77 72 64 27 et 28 / Fax : + 33 (0) 1 77 72 64 29

Courriel : etudesgeo@yahoo.com

Site : etudes-geopolitiques.com

Directrice de la publication : Dr Zeina el Tibi

ISSN : 2106-5187

Membres du conseil scientifique de l'OEG :

Professeur Ahmed Bouachik

Professeur à l'université Mohammed V de Rabat et à l'ENA du Maroc

Professeur Christophe Boutin

Professeur agrégé des universités

Professeur Jean-Yves de Cara

Professeur à la Faculté de droit Paris Descartes

Doyen Michel de Guillenchmidt

Avocat, professeur (ém.) à la Faculté de droit Paris Descartes

Professeur Jean-Marie Heydt

Universitaire, expert au Conseil de l'Europe (Suisse)

Dr François-Bernard Huyghe

Docteur en science politique (HDR), enseignant à l'École de guerre économique

Professeur Edmond Jouve

Professeur émérite des Universités

Doyen Oussama Nabil Ali

Professeur à l'université al Azhar du Caire

Professeur Pierre Pascallon

Professeur agrégé des Universités à l'université de Clermont-Ferrand

Doyen Jean-François Poli

Avocat, professeur à l'université de Corse

Professeur Thierry Rambaud

Professeur agrégé des universités

Professeur Frédéric Rouvillois

Professeur à l'université Paris Descartes

Professeur Michel Ruimy

Économiste, professeur à Sciences Po et à l'ESCP-Europe

Dr Charles Saint-Prot

Docteur en science politique (HDR), géopolitologue

Professeur Jamal el Shalabi

Professeur agrégé en sciences politiques à l'Université Hachémite de Zarka (Jordanie)

Dr Jamal Sanad Al Suwaidi

Directeur général Emirates Center for Strategic Studies and Research (ECSSR) d'Abou Dhabi

Dr Zeina el Tibi

Docteur en droit public, essayiste

Doyen Christian Vallar

Professeur agrégé des universités, doyen de la faculté de droit et de science politique de Nice

Professeur Henri Védie

Économiste, professeur émérite au Groupe HEC